



La mise en service des 14 premiers postes de péage routier automatisés du Cameroun devrait considérablement renchérir le prix du ticket de péage dans le pays.

Selon des sources proches de ce dossier, qui est encore au stade de la sélection des entreprises devant construire et exploiter ces équipements, les simulations actuelles, faites sur la base des propositions des entreprises présélectionnées, projettent à 2500 francs CFA, le prix du ticket, contre 500 francs CFA actuellement, soit une hausse de 400%.

« De toutes les façons, avec l'automatisation, les prix du péage routier vont augmenter, même si ce n'est pas dans la proportion dont vous parlez », confie une source autorisée.

Cette augmentation des prix serait actuellement la principale préoccupation des pouvoirs publics camerounais qui craignent une répercussion de cette charge imposée aux transporteurs, sur les prix du transport dans le pays.

Par exemple, avec un tel prix, il sera désormais difficile pour un transporteur ralliant les deux capitales du pays (Yaoundé et Douala), de pratiquer les prix actuels de 2500 à 3000 francs CFA, avec l'obligation de payer, chaque fois, un ticket de péage à 2500 francs CFA à Boumyebel et Edéa (soit 5000 francs CFA, sans compter le poste de Mbankomo), qui sont parmi les postes de péage les plus rentables du pays, et donc concernés par l'automatisation.

Trois groupements d'entreprises sont dans les starting-blocks pour la construction et l'exploitation des premiers postes de péage routiers automatisés du Cameroun, et ont déposé leurs offres auprès du gouvernement camerounais, en mai 2018.

Il s'agit des groupements Razel-Bec-Egis Projects, Vinci Highway-Sogea Satom-Vinci Concessions, et Group Five-Intertoll Africa Limited. Le dernier consortium susmentionné, d'origine sud-africaine, est d'ores et déjà entré en partenariat avec l'opérateur de mobile MTN Cameroon, pour dématérialiser les paiements aux péages routiers, en utilisant le service Mobile Money.

Pour rappel, le projet d'automatisation du péage routier au Cameroun remonte à l'année 2009. Il s'agit, selon le gouvernement, de rentabiliser davantage les 14 postes, qui sur les 45 existants dans le pays, produisent à eux seuls 75% des recettes globales issues du péage routier au Cameroun.

investiraucameroun.com
